

Merci de l'intérêt que vous portez à Globex 2000.

Veillez remplir et signer le formulaire et l'acheminer au Département de la Conformité de Globex 2000 ainsi que les documents énumérés à la partie 3.

Les documents requis peuvent être télécopiés à Globex 2000 au 514-932-4777 ou envoyés par courriel à Compliance@globex2000.ca.

Vous recevrez un courriel de confirmation une fois le dossier ouvert.

Toutes les sections doivent être remplies au complet. Merci de votre collaboration.

Partie 1: Informations générales

Nom:	Adresse: (Pas de boîte postale)
Ville/Village:	Province:
Pays:	Code postal:
Téléphone:	Courriel:
Occupation:	Date de naissance:

Partie 2: Activité attendue:

Devises échangées:
Raison de la transaction: (par exemple, voyage, achat de biens ou de services, etc.):
Volume annuel prévu des échanges de devises:

Partie 3: Exigences d'identification du client:

Globex 2000, en tant qu'entreprise de services monétaires dont le siège social est à Montréal, s'engage à se conformer à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes du Canada* et à respecter ses obligations en vertu de la *Loi sur les entreprises de services monétaires du Québec*.

À ce titre, comme l'exigent ces deux législations, nous sommes tenus de confirmer l'identification de nos clients. Pour ce faire, nous avons besoin des documents suivants :

- Une copie d'une pièce d'identité avec photo valide émise par le gouvernement, comme un permis de conduire, un passeport, une carte d'assurance maladie provinciale (lorsque cette utilisation est autorisée) ou un document similaire émis par le gouvernement.

- Une copie numérisée de votre relevé bancaire contenant votre nom, votre adresse complète et votre numéro de compte.

Ces renseignements, ainsi que la demande remplie et signée, doivent être fournis à Globex 2000 avant d'effectuer la première transaction, et seront conservés dans un dossier à des fins de référence.

CONFIDENTIALITÉ: Nos pratiques en matière de respect de vos renseignements personnels sont conformes à *Loi sur la Protection des renseignements personnels dans le secteur privé du Québec*.

Partie 4: Fonctionnement du dossier:

Le client demande l'ouverture d'un dossier auprès de Globex 2000 pour des services de change et / ou de transfert de fonds.

Le client, en signant cet accord, autorise Globex 2000 à accepter et à se fier à toutes les commandes et instructions, orales ou écrites du client, et accepte que les contrats soient conclus par le biais d'accords verbaux contraignants conclus par téléphone ou par tout autre moyen par le client. Le contrat pour chaque transaction naît de la demande /commande verbale originale et de l'acceptation/réservation (« date de la transaction »).

Partie 5: Certification:

Le client certifie qu'il agira en son nom propre et non au nom d'un tiers. Le client certifie que les informations présentées dans cette application sont correctes et complètes, et accepte et s'engage à notifier Globex 2000 de toute inexactitude ou modification de ces informations.

Signature:	Date :
------------	--------

Comment avez-vous entendu parler de Globex 2000?

Internet: Radio: Référé par: _____ Autre: _____